

Projet Mine Arnaud

Compte rendu de rencontre

COMITÉ DE CONSULTATION ET DE SUIVI (CCS)

Rencontre No : 12

Mardi 13 juin 2017

Toi et Moi Café
685 Laure, Sept-Îles

Membres présents	Organismes
Jean-François Albert	Action pauvreté Sept-Îles
Donald Bhérer	Cégep de Sept-Îles
Gervais Gagné	Citoyen, ville de Sept-Îles
Joël Saint-Amand	Citoyen, ville de Sept-Îles
Jean-Claude Vigneault	Citoyen, canton Arnaud
Stéphanie Prévost ¹	Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles
Jean-Daniel Trottier ¹	Direction régionale de Santé publique, CISSS de la Côte-Nord
Nelson Breton	FTQ-Métallos
Marc Gagné	Mine Arnaud
Michel Lafontaine	Mine Arnaud
Émilie Paquet	Mine Arnaud
Charlotte Audet	Ville de Sept-Îles
Bruno Yockell	ZEC Matimek

Membres absents

Paul Lavoie	Chambre de commerce de Sept-Îles
Luc Dion	Développement économique Sept-Îles
<i>Poste vacant</i>	Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani Utenam
Marie-Ève Cyr	Tourisme Sept-Îles

Autres participants

Véronique Gilain	Mallette (animation)
Martin Tremblay	Mallette (analyse)

¹ Par téléphone

Invités

Éric Hurtubise, géologue	Mine Arnaud
Alain Dorval, directeur ingénierie de procédés	Mine Arnaud
Hugo Latulippe, directeur ingénierie	Mine Arnaud
Bruno Perron, directeur géologie	Mine Arnaud

1. Accueil et ouverture de la rencontre

Mme Véronique Gilain valide le quorum et ouvre la rencontre en remerciant les participants de leur présence. Pour faire la connaissance des membres de l'équipe de direction du promoteur, ils se présentent à tour de rôle en précisant leur région d'origine et leur intention de s'établir à Sept-Îles, advenant la réalisation du projet.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Mme Gilain fait la lecture du projet d'ordre du jour. M. Bruno Yockell demande d'ajouter certains sujets en lien avec la Zec Matimek. Au lieu de faire un ajout à l'ordre du jour, Mme Émilie Paquet propose que le promoteur rencontre les représentants de la Zec pour un suivi plus détaillé de leurs préoccupations. Elle précise qu'un suivi des échanges pourra par la suite être présenté au CCS. M. Yockell accepte la proposition.

Mme Charlotte Audet demande si une rencontre de suivi avec d'autres groupes serait également requise. Mme Paquet souligne que des rencontres ont cours avec certains groupes dont la Ville de Sept-Îles (12 juin) et le comité de citoyens du canton Arnaud (13 juin). Elle précise cependant que, pour le moment, le promoteur a peu d'information à communiquer.

L'ordre du jour est acceptée tel que proposé.

3. Adoption et suivi du compte rendu de la dernière rencontre

Mme Gilain demande aux participants si le compte rendu reflète bien les propos tenus. Tous répondent positivement.

À la lecture du tableau de suivi, M. Michel Lafontaine précise que le sujet du dynamitage sera discuté en temps et lieu et que les préoccupations de la Zec Matimek seront adressées lors d'une rencontre de suivi avec l'organisme. Mme Gilain confirme que les autres activités du tableau de suivi ont été réalisées.

4. Avancement du projet

A – Technique

M. Lafontaine informe les membres des développements depuis la dernière rencontre :

- L'étude de faisabilité a été présentée au conseil d'administration le 9 mai.
- Les actionnaires ont initié une négociation pour intégrer un 3^e partenaire (opérateur), auquel l'étude de faisabilité a été remise.
- La présence de Mine Arnaud au congrès international de l'IFA a permis de rencontrer plusieurs acheteurs potentiels.
- L'imposition sur le territoire européen d'une nouvelle réglementation sur le taux de cadmium, potentiellement en vigueur en 2020, est de bon augure pour la mise en marché de Mine Arnaud car son minerai n'en contient pas.
- L'équipe de projet est en mode « attente » et n'a pas de contrôle sur la suite. Le scénario d'une annonce positive pour démarrer des travaux préliminaires (déboisement et route d'accès) cet automne est toujours plausible.

M. Jean-François Albert questionne la durée de vie du projet. M. Lafontaine souligne qu'elle est passée de 23 à 30 ans. M. Bruno Perron précise que ce prolongement est le résultat du raffinage des nouvelles données géologiques.

B – Environnement

M. Marc Gagné présente les différentes activités à réaliser cet été dans le cadre du suivi environnemental :

- Des relevés hydrologiques sont prévus pour compléter l'état de référence. Pour certains cours d'eau, une étude des sédiments est également requise.
- L'étude de la zostère doit commencer le 15 juin. Quatre campagnes terrain sont prévues d'ici l'automne.
- Des stations seront installées cet été pour étudier les poussières et le bruit.
- Une visite des deux frayères aménagées l'an passé est prévue pour en vérifier la performance et apporter des correctifs si nécessaire.
- Un nouvel aménagement faunique sera réalisé au lac poêlon.
- La caractérisation de l'argile est prévue pour la fin de l'été, début de l'automne.

M. Gagné précise que sept programmes de suivis sont requis avant l'obtention du premier certificat d'autorisation. Il ajoute que des échanges avec le MDDELCC sont toujours en cours et qu'il demeure en attente de l'approbation du programme de suivi de la qualité de l'eau et

celui des impacts sociaux. En conclusion, il réfère les participants au tableau de suivi, mis à jour régulièrement sur le site internet de Mine Arnaud.

Mme Audet demande si une collaboration avec l'INREST est prévue pour l'étude de la zostère. M. Gagné précise qu'une collaboration n'est pas possible pour ce suivi car les paramètres d'étude sont différents. Il ajoute cependant qu'il fera appel aux ressources locales (comité ZIP, AMIK, ITUM) pour la réalisation de certaines activités. Mme Paquet précise que Mine Arnaud est un partenaire financier de l'observatoire de veille environnementale de la Baie et que les données du suivi seront partagées avec le mandataire, l'INREST.

Mme Audet demande si le milieu sera impliqué pour le suivi des impacts sociaux. M. Gagné souligne qu'en premier lieu, le promoteur a le souci de répondre aux obligations du ministère (MDDELCC). Ainsi, une version préliminaire du programme d'étude a été présentée pour commentaires. Il ajoute que l'étape suivante sera de le présenter au CCS et aux représentants de la communauté Innu Takuaikan Uashat mak Mani-utenam pour commentaires, bonification et approbation.

Mme Audet questionne la nature du suivi de la qualité de l'air. M. Gagné précise que des stations seront installées au cours de l'été pour un suivi en continu. Il précise que l'exigence du MDDELCC était de réaliser quatre semaines de suivi par année, mais que Mine Arnaud a opté pour un suivi en continu (24 h sur 24), en temps réel, malgré le coût plus élevé que cela représente. Il ajoute que les données du suivi seront diffusées à la population mais que le moyen demeure à déterminer. M. Gervais Gagné propose que l'ampleur du suivi soit davantage communiquée. Mme Paquet répond que cela sera fait en temps opportun.

Mme Audet demande si un tableau de bord pourrait être élaboré pour suivre plus facilement l'évolution des activités. M. Gagné répond que cela viendra.

Mme Stéphanie Prévost demande si Mine Arnaud sera accréditée par le MDDELCC pour l'analyse de la qualité de l'air. M. Gagné répond que non, mais précise que la firme spécialisée qui l'accompagnera détient l'accréditation. Maintenant que son programme de suivi de la qualité de l'air est défini, Mme Prévost invite le promoteur à réintégrer la Table de la qualité de l'air.

Mme Prévost demande si le suivi de la zostère sera effectué en continu. M. Gagné répond que non. Il précise que cet été et l'été prochain, des données seront recueillies pour établir l'état de référence. Par la suite, en phases construction et exploitation, des relevés de

différents paramètres (couvert de glace, turbidité, salinité, etc.), à différents moments de l'année, permettront de faire des comparaisons avec l'état de référence.

Mme Prévost demande s'il est possible d'obtenir une rencontre privée avec le promoteur pour discuter plus en détail de certaines préoccupations, notamment sur la qualité de l'air et la compensation des milieux humides. Mme Paquet et M. Gagné acceptent l'invitation. Un suivi des discussions sera présenté à la prochaine rencontre du CCS. Mme Audet demande si elle pourrait participer à cette rencontre privée pour augmenter ses connaissances en environnement. Mme Prévost répond qu'elle est bienvenue.

Mme Audet demande si un suivi est prévu sur la qualité de l'eau du lac des rapides, source d'eau potable de la municipalité. M. Lafontaine précise que cela ne fait pas partie des obligations du promoteur puisque les modélisations démontrent que le projet n'aura aucun impact sur la qualité de l'eau du lac des rapides. Il ajoute que la possibilité d'instaurer une vigie conjointe a cependant déjà été discutée avec la Ville de Sept-Îles. Il précise que, pour que cela se fasse, tous les émetteurs de poussières (Alouette, exploitants de carrières, aérodrome, etc.) devront y contribuer.

C – Communication / Relations avec le milieu

Mme Paquet informe les membres que, pour répondre à la demande du CCS, la documentation du projet sur le site internet a été reproduite sous les onglets spécifiques aux responsabilités sociales, environnementales et économiques.

Mme Paquet souligne qu'elle a participé au début mai au congrès de l'Institut canadien des mines à Montréal. Mine Arnaud a également été invitée récemment à présenter son projet lors d'une conférence de presse du Ministre Arcand.

5. Dossiers CCS

A – Entente de confidentialité

Mme Véronique Gilain présente le formulaire élaboré pour protéger la confidentialité des échanges du CCS. Après discussion et précisions, tous les participants signent le document.

6. Divers

M. Yockell demande si des travaux sont prévus cet automne durant la période de chasse. M. Perron répond que, comme c'est le cas depuis 2012, une attention particulière sera portée pour éviter de déranger la chasse à l'orignal dans le secteur.

7. Fin de la rencontre

Les discussions étant terminées, Mme Gilain clôt la rencontre. Tous s'entendent que, selon l'avancement du projet, la prochaine rencontre pourrait être en septembre. Mme Audet précise qu'à ce moment, si le projet est démarré, la prochaine rencontre devra permettre de discuter de la mise en œuvre d'une structure permanente du comité.

Mme Prévost questionne le message qui devra être véhiculé si, suite au démarrage du projet, les membres du CCS sont sollicités. Il est convenu que, à l'instar d'autres préoccupations, les questionnements seront dirigés au promoteur.

Fin de la rencontre : 15 h 00

Tableau de suivi

Activité	Responsable
1. Tenir une rencontre de suivi avec les représentants de la ZEC Matimek	Mine Arnaud
2. Tenir une rencontre de suivi avec la CPESI et Mme Audet	Mine Arnaud
3. Planifier une présentation sur le mode de fonctionnement du dynamitage (en temps et lieu)	Mine Arnaud
4. Réintégrer la Table de concertation sur la qualité de l'air à Sept-Îles (invitation de la CPESI)	Mine Arnaud